

pointCommun

le bulletin d'information de la communauté de communes
Piège - Lauragais - Malepère

numéro 1 - semestriel



Édito

“C’était le 1^{er} janvier 2013: naissance de la Communauté de communes Piège-Lauragais-Malepère après plusieurs mois de travail entre élus et agents. Un travail qui s’est déroulé dans un excellent état d’esprit, chacun faisant montre de solidarité tout en défendant sa commune, son ancienne intercommunalité, et ce dans un objectif commun : trouver la voie de l’intérêt communautaire qui nous dépassait tous. Dès le premier jour, nous nous sommes collectivement fixés pour 2013 trois objectifs :

- 1^{er} objectif: c’est le plus important, tout simplement apprendre à vivre ensemble, à travailler ensemble et à développer cet esprit communautaire absolument indispensable pour la suite.
- 2^{ème} objectif: stabiliser les compétences que nous avons décidé d’exercer au travers des statuts que nous avons adoptés et ce sur l’ensemble du territoire en unifiant ou plutôt en harmonisant nos pratiques.
- Enfin, 3^{ème} objectif: concrétiser simplement les projets qui avaient été pensés, lancés précédemment par nos structures respectives. Je citerai par exemple la rénovation de l’office intercommunal de tourisme situé à Fanjeaux ou encore le lancement du chantier de la nouvelle crèche de Belpech. Sans oublier bien sûr un important programme de travaux de voirie dans l’ensemble des communes de la communauté de communes.

Cette 1^{ère} lettre d’informations a pour but de vous présenter cette nouvelle entité : les communes qui la composent, son organisation, ses services et les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien pour vous.”

André VIOLA
Président de la communauté de communes
Piège - Lauragais - Malepère





André Viola
Président



Marie-Claude Roussel
Vice-Présidente
en charge de
l'habitat &
l'urbanisme



Robert Lignères
Vice-Président
en charge du
tourisme



Jean-Claude Lautré
Vice-Président
en charge de
l'économie



Francis Andrieu
Vice-Président en
charge de la voirie



Jean-Claude Maurette
Vice-Président
en charge
des ordures
ménagères



Christian Rebelle
Vice-Président
en charge du
personnel et de
l'école des arts



Marcel Clanet
Vice-Président
en charge du
patrimoine &
travaux



Jean-Paul Nicol
Vice-Président
en charge du
portage de repas
& transport de
personnes



Anne-Marie Mazières
Vice-Présidente
en charge de la
lecture publique



Jacques Danjou
Vice-Président en
charge du maitien
à domicile & de
l'action sociale



Christian Ourliac
Vice-Président
en charge de
l'assainissement
collectif &
chantiers
d'insertion



Claudie Méjean
Vice-Présidente
en charge de
l'Enfance et de la
Jeunesse



Serge Grillères
Vice-Président en
charge de la
communication



Gilbert Peyre
Vice-Président
en charge des
finances

Qu'est qu'une Communauté de Communes ?

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, qui se voit doté de certaines compétences jusqu'ici assurées par les communes. Elle est définie comme étant :

“ [...] un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle

a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.”

— *extrait de l'article L 5214-1 du Code général des collectivités territoriales.*

Elle est conçue pour faciliter la gestion locale en milieu rural ou semi-urbain.

La communauté de communes est gérée par un conseil communautaire, composé d'élus des communes membres. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges. À partir des élections municipales de 2014, les conseillers communautaires des communes de plus de

1000 habitants seront élus au suffrage universel direct, dans le cadre des élections municipales. Auparavant, les conseillers communautaires étaient des conseillers municipaux élus, non par les habitants, mais par leur conseil municipal.

La communauté de communes exerce plusieurs compétences, dont certaines obligatoires. Le conseil communautaire peut choisir des compétences facultatives qu'il définit lui-même. À partir du moment où les compétences sont déléguées à la communauté, les communes ne peuvent plus les exercer.

Il peut être à FPU (fiscalité professionnelle unique avec reversement partiel aux communes). Dans ce cas, qui est celui de la CCPLM, la cotisation foncière des entreprises est directement perçue par l'EPCI.

Piège - Lauragais - Malepère

un territoire, des compétences, des services

La communauté de commune Piège-Lauragais-Malepère est née le 1er janvier 2013, par application de l'arrêté préfectoral n° 2012321-0003 du 19 décembre 2012, grâce à la fusion de la communauté de communes du Garnaguès et de la Piège et de la communauté de communes de la Piège et du Lauragais ainsi qu'à l'intégration de Saint-Amans (anciennement commune isolée), de Montréal et Villeneuve-lès-Montréal (précédemment dans la communauté de communes de la Malepère), et de Carlipa, Cenne-Monestiés et Villespy (précédemment dans la communauté de communes du Lauragais Montagne Noire).

La communauté de communes Piège - Lauragais - Malepère et son Centre Intercommunal d'Action Sociale, c'est aujourd'hui plus de 300 agents qui oeuvrent au quotidien pour mener à bien les missions confiées à l'Intercommunalité.

CONTACTS

Accueil: 04.68.76.69.40 / Fax: 04.68.76.69.41 - contact@ccplm.fr
Communication: 04.68.76.69.42 - communication@ccplm.fr
Comptabilité: 04.68.76.69.43 - comptabilite@ccplm.fr
Ressources: 04.68.76.69.48 - ressources@ccplm.fr
Relais de Services Publics: 04.68.76.69.47 rsp@ccplm.fr

CIAS: 04.68.24.72.35 - cias@ccplm.fr

Lecture Publique: 04.68.76.50.07 - lecture@ccplm.fr
École des Arts: 04.68.76.69.40 - arts@ccplm.fr
Tourisme: 04.68.24.75.45 - tourisme@ccplm.fr

Enfance&Jeunesse: 04.68.76.69.46 - jeunesse@ccplm.fr
Coordination: 04.68.76.69.45
Périscolaire: 06.40.25.38.96
Extrascolaire: 06.43.96.56.93
Crèche Bram: 04.68.78.01.91 - enfance@ccplm.fr
Crèche Montréal: 04.68.76.24.41 - enfance@ccplm.fr
Relais Assistants Maternels: 09.64.19.74.14 - ram@ccplm.fr

Services Techniques: 04.68.79.04.52 - voirie@ccplm.fr

Informations



siège administratif: 62 rue Bonrepos, 11150 Bram

accueil du public: du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00, l'après-midi sur Rendez-Vous.



**Directeur
Général
des Services**

Stéphane Aribaud

Budget

11.100.000 €
dont:

8.200.000 € en fonctionnement
2.900.000 € en investissement

Effectifs

120 agents CCPLM
170 agents CIAS PLM

à Propos du Pôle Ressources

Le Pôle Ressources est un nouveau service interne de la Communauté de communes Piège Lauragais Malepère, issu de la fusion de différents services GRH, comptabilité paye, marchés publics, existants dans les anciennes intercommunalités. Il intègre également le Relais Services Publics et le Chantier d'insertion. Enfin, il gère l'accueil et le secrétariat au siège social de Bram. Il est composé de 4 agents.

Avec la mise en œuvre de la fusion en janvier 2013, l'équipe a été très mobilisée sur l'intégration administrative des agents communautaires et la gestion des payes (120 agents).

Rapidement après cette première étape, il a fallu organiser les consultations d'entreprises pour réaliser certains investissements 2013: création d'un nouveau bâtiment pour la crèche sur Belpech (1.398.000 €, avec un accroissement de la capacité d'accueil de 15 à 25 places); travaux de revêtements routiers (172.000 €, pour 12 km de voirie); réfection de l'Office de tourisme intercommunal

à Fanjeaux (230.000 €); prestations de fauchage et débroussaillage de la voirie communautaire (65.000€ pour 3 passages sur 296 km)...

Tous ces marchés ont été lancés dans le cadre du Code des Marchés Publics, et ont été découpés en lots. Cette procédure permet à de petites entreprises locales de proposer leurs offres et à la collectivité de mieux faire jouer la concurrence, ceci dans le double but de faire fonctionner l'économie du territoire tout en soulageant la pression fiscale.

BELPECH
JEAN-PAUL NICOL
04.68.60.60.15

BRAM
CLAUDIE MÉJEAN
04.68.76.10.75

CAUZAC
DIDIER MATTIA
04.68.60.50.25

CARLIPA
SERGE SERRANO
04.68.94.23.51

CAZALRENOUX
ALCIDE FABRO
04.68.60.54.90

CENNE -
AUGUS
04.68.9

VILLESPIY
THIERRY ALIBEU
04.68.94.21.16



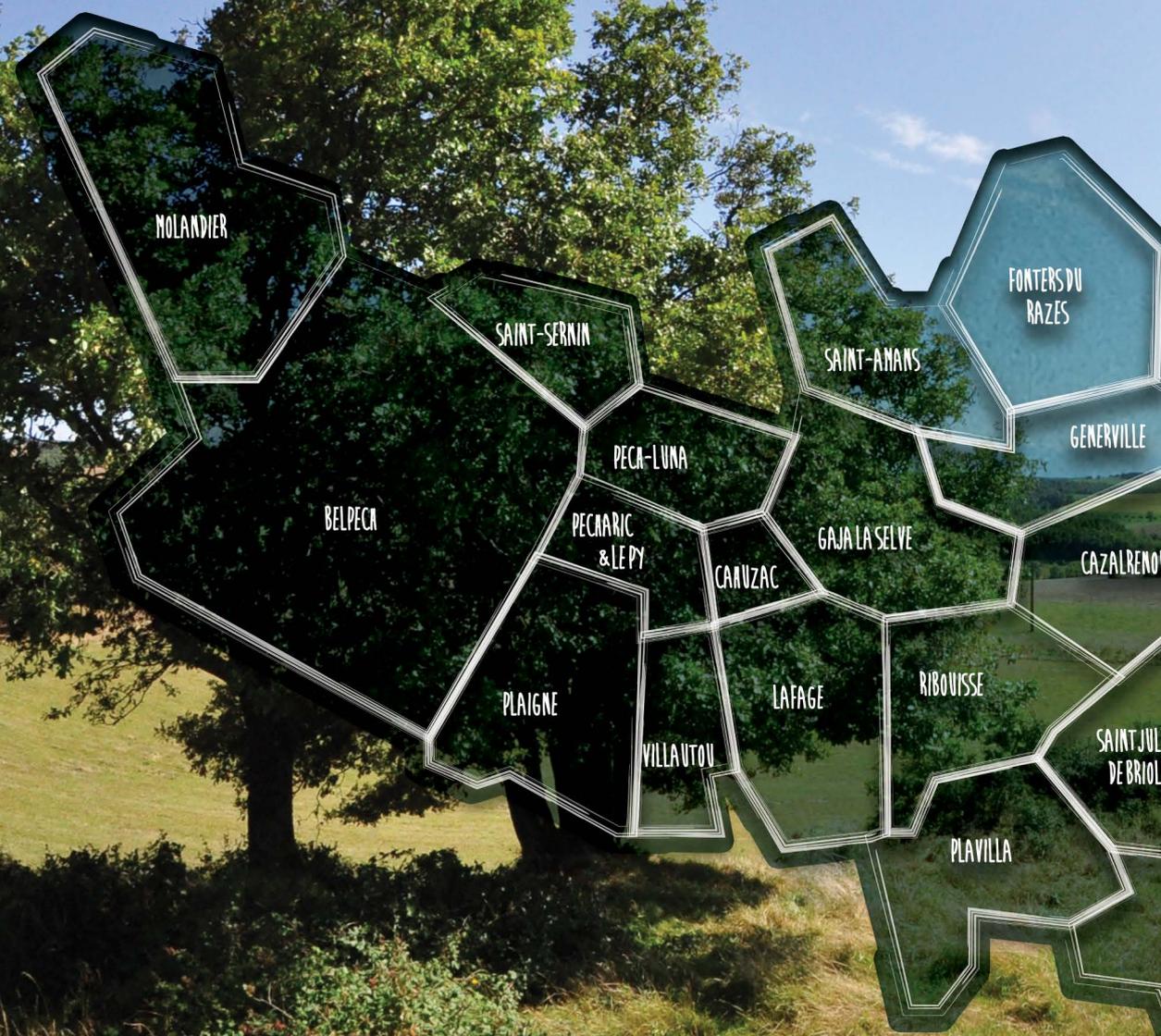
VILLESISCLE
PIERRE
LACAZE-LABADIE
04.68.76.50.62

VILLEPINTE
ALAIN ROUQUET
04.68.94.24.75

VILLENEUVE LES MONTREAL
MARCEL CLANET
04.68.76.23.83

VILLASAVARY
JACQUES DANJOU
04.68.11.93.95

VILLAUTOU
JEAN-CLAUDE MAURETTE
04.68.60.63.97



SAINT SERNIN
GUY TOURNIER
04.68.60.67.82

SAINT JULIEN DE BRIOLA
BERNARD DELPOUX
04.68.24.77.02

SAINT GAUDERIC
JEAN-CLAUDE MARTY
04.68.24.78.15

SAINT-AMANS
XAVIER
PECH DE LA CLAUSE
04.68.60.52.21

RIBOUISSE
CHRISTIAN LUCATO
04.68.60.52.74

PLAVILLA
FRANCIS
04.68.6

MONESTIES
TIN RIV
04.20.51

FANJEUX
DENIS JUIN
04.68.24.70.01

FONTERS DU RAZES
BERNARD MARTIN
04.68.60.51.56

GAJA LA SELVE
CLAUDE DENAT
04.68.60.50.05

GENERVILLE
MARIEL FARNE
PECH DE LA CLAUSE
04.68.60.50.12

LAFAGE
BÉATRICE BLANC
04.68.60.51.20

LA CASSAIGNE
MARIE-CLAUDE ROUSSEL
04.68.24.73.12

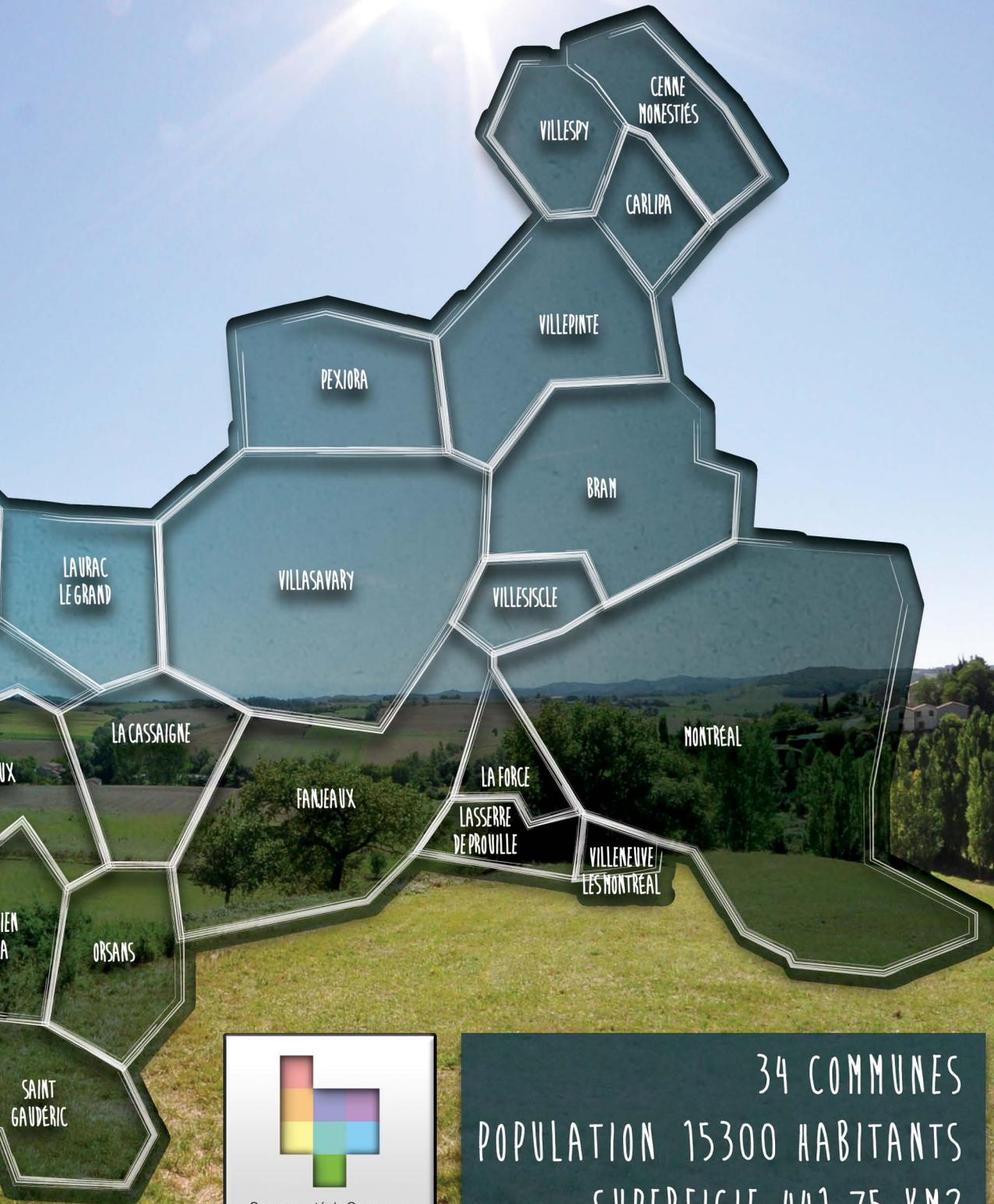
LA FORCE
RICHARD ROBERT
04.68.76.23.64

LASSERRE DE PROUVILLE
LOUIS VIALETES
04.68.69.02.88

LAURAC LE GRAND
SERGE GRILLERES
04.68.24.76.51

MOLANDIER
JEAN-CLAUDE LAUTRE
04.68.60.61.66

MONTREAL
CHRISTIAN REBELLE
04.68.76.20.05



34 COMMUNES
POPULATION 15300 HABITANTS
SUPERFICIE 441,75 KM2

VILLA
ANDRIEU
04.68.60.51.63

PLAIGNE
DIDIER ALRIC
04.68.60.65.37

PEXIORA
SERGE CAZENAVE
04.68.94.91.51

PECHARIC ET LE PY
FLORÉAL SOLER
04.68.60.61.33

PECH LUNA
CHRISTIAN BROSE
04.68.60.67.90

ORSANS
JEAN BONNAFIL
04.68.24.73.28

Ecole des Arts

Ouverte à tous, du débutant au musicien confirmé, l'école intercommunale des arts (musique & danse) propose des enseignements variés. En complément d'une formation complète, l'EIA, ce sont également des ateliers de sensibilisation pour les plus jeunes (à partir de 4 ans, les premiers pas vers la musique, avec l'éveil musical) et des ateliers de pratique collective (chorale, orchestre, improvisation,

danse). A partir de 7 ans l'enfant accède à une formation complète s'articulant autour de 3 matières indissociables: la formation musicale, la pratique collective et enfin l'instrument. Avec un effectif de 200 élèves et 15 enseignants, l'école des arts reflète au mieux les tarifs ajustés fin 2012 afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce service. L'Ecole Intercommunale des Arts est sur le territoire une référence pédagogique en matière d'enseignement artistique et assure une continuité et une orientation vers les conservatoires à rayonnement départemental ou régional.



Lecture Publique

La communauté de communes est à ce jour dotée d'un réseau de 6 bibliothèques et médiathèques intercommunales afin d'offrir un service de proximité à ses lecteurs. Les sites de Belpech, Bram, Fanjeaux, Pexiora, Ribouisse, Villasavary comptent en effet 25.000 documents, renouvelés régulièrement, sous de multiples supports (livres, périodiques, Cds et Dvds) que vous pouvez emprunter pour une durée de 3 semaines. Le réseau

de lecture publique propose aussi un programme d'animations pour tous les publics. L'abonnement est gratuit pour les enfants, les étudiants et les chômeurs. Les tarifs d'abonnements pour adultes, voulus volontairement bas par nos élus, dépendent du type de prêt souhaité et démarrent à 8 euros. L'inscription se fait sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une carte d'identité. Le catalogue en ligne (<http://lecture-piegelauragais.com>) permet aussi à tous les lecteurs de réserver des documents et de rester informés des nouveautés (http://www.netvibes.com/mediathequepl#nouveautes_catalogue).



Tourisme

Depuis 2006, la communauté de communes Piège & Lauragais s'est dotée de la compétence tourisme et a créé en 2008, l'Office de Tourisme Intercommunal. Ouvert toute l'année, l'Office de Tourisme est installé à Fanjeaux et y emploie deux personnes à temps plein. Parmi ses missions obligatoires, il assure l'accueil et l'information des visiteurs, met en œuvre la promotion touristique du territoire et assure une coordination avec l'ensemble des acteurs et partenaires du développement touristique. L'Office de Tourisme est également chargé par la communauté de

communes de définir la politique de développement touristique sur le périmètre intercommunal, en coordination avec le Pays Lauragais et le département de l'Aude. L'Office de Tourisme programme chaque été de nombreuses animations estivales: concerts, balades en VTT, visites guidées, marchés de producteurs de pays... En 2013, dans la foulée de la fusion, l'office de tourisme intercommunal est rebaptisé "Au coeur des collines cathares". Dès 2014, ce dernier fera peau neuve et offrira aux visiteurs un bureau d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite et apportant un service toujours plus qualitatif à la clientèle touristique.



Social

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Piège - Lauragais - Malepère (CIAS), structure porteuse du SPASAD (Service Polyvalent d'Aides et de Soins à Domicile), est un établissement public, personne morale indépendante, créé par la communauté de communes. Il coordonne et mutualise les moyens pour assurer une meilleure prise en charge de la personne âgée. Il poursuit un objectif premier: soulager les familles et maintenir le plus longtemps possible la personne âgée ou dépendante à son domicile dans le respect de son lieu de vie et de ses habitudes. Le SPASAD accueille chaque personne avec des objectifs à plus ou moins long terme de projets de soins individualisés. Ces projets de soins permettent d'améliorer la qualité de vie tout en apportant des services d'aide ou de soins à domicile coordonnés.

Les auxiliaires de soins interviennent chez les patients pour les soins d'hygiène, toilette, aide au lever... Elles se déplacent avec des véhicules de service et interviennent 7 jours sur 7. LE CIAS propose également des services de télésurveillance et de portage de repas. Environ 160 agents travaillent quotidiennement auprès de 590 bénéficiaires du Service d'Aide à Domicile et 17 agents se consacrent aux 56 patients du Service de Soins Infirmiers à Domicile.



plus d'informations au 04.68.24.72.35

Enfance & Jeunesse

Chaque jour, près de 40 agents d'animations veillent sur vos enfants accueillis pendant les périodes scolaires dans les A.L.A.E. (Accueils de Loisirs Associés à l'École) et les mercredis et vacances dans les centres de loisirs maternels, primaires et ados. Preuve de la nécessité du service, la fréquentation est importante et croissante : environ 1200 familles en bénéficient. Près de 1500 enfants fréquentent les structures de loisirs intercommunales ce qui représente le chiffre impressionnant de 150 000 heures d'animation par an ! Pour être efficace, le service rendu aux parents doit être souple et permettre à chacun de concilier vie familiale et vie professionnelle. Afin de répondre à cette attente, les horaires d'accueil ont été aménagés afin que les enfants puissent entrer et sortir du service ALAE en fonction des besoins des parents. De manière à faciliter l'organisation et faire face à la forte demande, un système d'inscription préalable a été mis en place. Les tarifs proposés sont étudiés au plus bas et sont dégressifs (en rapport avec votre quotient familial

(CAF)) dans le but de ne pas pénaliser les familles nombreuses. Pour compléter ce dispositif, la communauté de communes gère 4 ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Ces structures proposent des temps de loisirs les mercredis et les vacances scolaires, à la journée. Le centre de loisirs Besplas (à Villasavary) accueille vos enfants pour la période des vacances scolaires. Sport et piscine seront bien sûr au rendez-vous !



Petite Enfance

Avec ses deux crèches (à Bram et à Montréal), le pôle petite enfance de la communauté de communes dispose de 55 places d'accueil et près de 150 enfants inscrits confiés aux soins de 25 agents diplômés de la petite enfance. La santé des enfants est suivie par un médecin. Une psychomotricienne intervient à la demande de l'équipe pour un approfondissement de la connaissance du jeune enfant et de sa prise en charge. L'équipe professionnelle de la petite enfance se réunit régulièrement pour travailler autour du projet pédagogique et de l'analyse des pratiques professionnelles.

Le Relais d'assistants maternels (RAM) implanté au sein du Pôle Petite Enfance accueille les 70 assistantes maternelles de la communauté de communes avec les enfants qui leur sont confiés par les familles. Sa mission principale est d'animer des temps d'accueil collectif où se regroupent plusieurs assistantes maternelles et leurs enfants.

C'est le lieu d'information et d'accès aux droits pour les assistantes maternelles et les parents. Le RAM offre également un temps de formation pour les assistantes maternelles, notamment avec une intervenante qualifiée qui intervient sur le développement psychomoteur de l'enfant.



La création d'une nouvelle crèche à Belpech en 2014 fait partie des grands projets lancés par la Communauté de communes Piège - Lauragais - Malepère. La phase de construction approche, en effet, le permis de construction est déjà en cours et les travaux démarreront en janvier 2014 !



Suite à la réforme des Collectivités territoriales et au nouveau périmètre de l'intercommunalité, le Relais Services Publics (RSP) a désormais un rôle important à jouer.

Les élus ont en effet souhaité, dans le cadre de leur réflexion sur l'organisation de la nouvelle communauté, que les habitants puissent obtenir rapidement et en un même lieu les informations sur la plupart des services publics intercommunaux et des organismes partenaires (MSA, CAF, CARSAT, CPAM, Chambres des Métiers et de l'Artisanat, Chambres de Commerce et d'Industrie, Conseil Général, Pôle emploi, Finances Publiques et Aude habitat).

A Belpech, Montréal, Fanjeaux, Villasavary et Bram vous avez depuis le mois de janvier la possibilité d'être accueilli par un interlocuteur unique.

Le RSP est ouvert à tous pour répondre à vos questions. Il est le relais privilégié des organismes partenaires, que ce soit pour vous aider à obtenir des renseignements administratifs, trouver le bon formulaire ou le bon interlocuteur, constituer un dossier, obtenir un rendez vous et utiliser l'outil informatique dans vos démarches.

Le RSP permet aussi aux différents partenaires d'organiser des séances d'informations collectives et des ateliers de formation au plus près des habitants.

Le niveau de fréquentation du relais démontre un succès en croissance depuis le 1^{er} janvier 2013. Fin Avril, il comptabilise plus de 200 demandes essentiellement centrées vers la CARSAT, CPAM, CAF et MSA. Les autres organismes partenaires (Aude habitat, Finances Publiques, CCI, Chambre de commerce, Pôle emploi, Conseil Général) sont eux aussi sollicités pour diverses questions. Les informations concernant le Centre Intercommunal d'Action Sociale (service d'aide à domicile) sont aussi fortement sollicitées.



Économie

La zone d'activités intercommunale située à la sortie de l'autoroute à Bram est gérée par la communauté de communes Piège - Lauragais - Malepère. Avec près de 15 entreprises déjà installées, celle-ci poursuit son développement. Des travaux de voirie ont été engagés afin de créer, viabiliser et rendre disponibles de nouvelles parcelles. Son emplacement stratégique, entre deux capitales régionales (Montpellier et Toulouse), est la charnière entre les régions Languedoc-Roussillon et Midi-

Pyrénées. Il est idéal pour une entreprise souhaitant s'implanter sur ces deux régions, puisqu'à seulement 600 mètres de l'échangeur autoroutier Bram 22, sur l'A61. La zone est bien sûr entièrement viabilisée en différents réseaux et services. Les entreprises souhaitant s'y installer peuvent contacter le siège administratif de la communauté de communes pour visiter un emplacement disponible. Les industriels de l'agro-alimentaire, des technologies, des transports et de logistique y sont pour certains implantés depuis déjà plusieurs années, preuve du dynamisme économique du territoire.

Voirie

Dès la création de la nouvelle communauté de communes, le service voirie, composé de dix agents, s'est vu confier la responsabilité de l'entretien et de l'investissement sur plus de 320 km de routes. Ces voies communales ont été transférées à la communauté qui en devient l'unique gestionnaire. Au delà de l'équipe, un certain nombre de travaux nécessitant une technique particulière (mise en œuvre d'enrobés par exemple) est confié aux entreprises privées. Ainsi pour l'année 2013, plus

de 700.000 € de travaux ont dorénavant déjà été planifiés, dans un réel souci de mise en sécurité des voies des communes membres.

